



Ordre du jour détaillé Mercredi 08 avril à 9h

Ordre du jour – Note explicative de synthèse

1- Présentation et vote du Compte de gestion 2021 et du compte administratif 2021

Le Conseil sera invité à se prononcer sur le compte de gestion et le compte administratif 2021. Le compte administratif 2021 est joint à la présente convocation.

2- Adoption du budget primitif 2022

Le Conseil sera invité à se prononcer sur le projet de budget primitif 2022. Le budget primitif 2022 est joint à la convocation.

3- Actualisation du tableau des emplois

Le Conseil sera invité à se prononcer sur la création de deux postes permanents à temps non complet relevant du cadre d'emplois des attachés territoriaux, comme détaillé ci-après :

- Un poste d'attaché territorial à temps non complet, à raison de 15h30 hebdomadaires.
- Un poste d'attaché territorial à temps non complet, à raison de 14h hebdomadaires.

Pour permettre à la directrice du CCAS d'effectuer des missions au sein de la CCMPM (Communauté de Communes Méditerranée Portes des Maures)